



Liège, le 31 août 2020

Monsieur Willy DEMEYER  
Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre,

**Objet : Interpellation à propos de nuisances quai des Tanneurs et quai Sainte Barbe.**

Depuis quelque temps, les habitants des immeubles proches de l'angle du quai des Tanneurs et du quai Sainte Barbe, sont victimes de nuisances sonores importantes et d'autres incivilités.

Malgré une plainte, des courriels vous adressés, un appel au 101, la situation perdure toujours.

Le comité de quartier a organisé une rencontre avec certains riverains, dans le respect des normes sanitaires actuelles, afin de les écouter et les entendre.

Depuis environ deux ans, avec un accroissement ces derniers mois, les riverains sont confrontés, tous les jours, sur la place en face de chez eux, à des regroupements de personnes qui s'adonnent à des trafics, occasionnant diverses nuisances : bruits toute la journée jusque tard dans la nuit, dépôts clandestins, menaces verbales...Les riverains ne savent plus ouvrir leurs fenêtres. Ils n'osent plus se déplacer dès qu'il fait nuit. Certains pensent même à déménager tant la situation s'est dégradée. Pourtant, ces personnes ont vendu leur maison à la campagne pour venir s'installer à Liège !

Pourriez-vous dès lors envisager :

- D'examiner avec attention la situation de ces riverains et instaurer des rondes policières à toutes heures de la journée et en soirée ;
- De mettre en place une équipe d'éducateurs de rue et/ou une maison de jeunes ?
- De placer des stewards près des espaces de détente publics afin de garantir la bonne utilisation de ces lieux.

Je vous remercie pour votre réponse,

Carine CLOTUCHE,  
Conseillère Communale.